

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	1 ^{er}
Nom de site	27_PONT-NEUF_75001	Numéro	75101_039_05
Adresse du site	27, rue du Pont-Neuf	Hauteur	R+6 (23 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitation
Type d'installation	Site neuf 3G/4G/5G (700/900/1800/2100/2600/3500 MHz)		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 700MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	26/03/2021
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	01/04/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	26/04/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de six antennes, trois antennes 3G/4G/5G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz) et trois antennes 5G (fréquence 3500 MHz) orientées vers les azimuts 60°, 170° et 280°.		
Distance des ouvrants	Trappe d'accès à 5 m Fenêtre à 7 m	Vis-à-vis (25m)	R + 6 (23 m)
Estimation	3G/4G/5G : 60° <4V/m ; 170° <4V/m ; 280° <4V/m 5G : 60° <4V/m ; 170° <4V/m ; 280° <4V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	25,20 m azimut 60° ; 25,10 m azimut 170° ; 26,65 m azimut 280° pour les antennes à faisceau fixe 25,15 m azimut 60° ; 25,05 m azimut 170° ; 26,60 m azimut 280° pour les antennes à faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes	Seule la toiture est modifiée, six antennes seront installées.
Intégration antennaire	Les antennes seront de teinte gris clair type RAL 7035, elles seront placées en retrait de la façade afin de l'impact depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront intégrés derrière un bardage de teinte blanc pur type RAL 9010 et placés en toiture, invisibles depuis la rue.

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	<input type="checkbox"/> Ne se prononce pas

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Halte-garderie municipale des Prouvaires	8 rue des Prouvaires, 75001 PARIS	R+1	NON	65M	<1V/m soit 1,1%
Lycée Pierre Lescot	35 Rue des Bourdonnais, 75001 Paris	R+3	NON	50M	<1V/m soit 6,6%

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Halte-garderie municipale des Prouvaires	8 rue des Prouvaires, 75001 PARIS	R+1	NON	65M	<1V/m soit 0,3%
Lycée Pierre Lescot	35 Rue des Bourdonnais, 75001 Paris	R+3	NON	50M	<1V/m soit 1,8%

*Lobe limité à 3 dB/ nuisance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 60°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 170°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 280°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



	Azimut 60°	Azimut 170°	Azimut 280°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 60°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 170°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 280°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



	Azimut 60°	Azimut 170°	Azimut 280°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant :



Etat du projet :



Vue des Azimuts

Azimut 60°



Azimut 170°



Azimut 280°

